

HAUTE-VIENNE LE MAG



10. Le Département accompagne directement et massivement le monde agricole dans ses transformations

06. Ressource en eau
Le Syndicat d'aménagement
du bassin de la Vienne agit

15. Accompagnement social
La prévention des expulsions
locatives

18. Foot fauteuil
Nicolas Balin, arbitre
international

sommaire

#184

ACTUS

04 Instants

haut-viennois

L'actualité en images et en brèves

06 Initiateurs/initiatives

Préserver la ressource en eau face au changement climatique, favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap...

08 Vos cantons

"Ça Circule!" la recyclerie, répare-café, lieu d'échanges et de rencontres



DOSSIER

10 Le Département accompagne directement et massivement le monde agricole dans ses transformations

12 Focus : Les dispositifs d'aide du Département 2024-2028

13 Nouvelles pratiques en bref...

14 La Haute-Vienne s'expose au Salon de l'agriculture !

PRATIQUE

15 Le Département & moi : Les services sociaux départementaux vous accompagnent face aux expulsions locatives

PARTAGE

16 Coups de cœur et agenda

18 Portrait de Nicolas Balin, arbitre international de foot fauteuil

19 Les chroniques de la BdHV

20 Rencontre avec L'Odyssée des Dys, un voyage dans le partage et le soutien

23 Tribunes libres

Suivez l'actualité de la Haute-vienne sur **haute-vienne.fr**

et sur les réseaux sociaux :

  **departementhautevienne**

  **hautevienne_dep**

 **Département de la Haute-Vienne**

et retrouvez toutes nos publications sur **haute-vienne.fr/publications**



Découvrez les **bonus vidéo** et les **podcasts** sur **haute-vienne.fr** rubrique "**Le kiosque du mag**" et sur **notre chaîne YouTube**.

Haute-Vienne le mag est disponible en version audio sur le site **haute-vienne.fr**. Cet enregistrement a été réalisé avec l'aide de la **Bibliothèque sonore de Limoges**.



“Le Département sur le podium de la proximité”

Je vous avoue que c'est sans regret que j'ai tourné la page de 2023, qui restera pour moi une année de fractures et de clivages. Combat contre une réforme des retraites injustifiée, qui s'en est prise aux personnes les moins privilégiées de notre société ; récente loi sur l'immigration, qui érige des murs et sépare les populations dans un contexte anxiogène où il faudrait davantage de soutien aux catégories les plus en difficulté plutôt que de céder à la facilité de désigner des boucs-émissaires que seraient les étrangers... **Plus localement, c'est l'état de nos dessertes ferroviaires et la surdité que nous opposent l'État et la SCNF qui engendrent frustration et sentiment de déclassement.**

Très bien me direz-vous, mais que peut-on espérer pour l'année qui s'ouvre ? Pour ma part, non que je sois un doux rêveur, je veux rester optimiste. Dans quelques mois le monde vibrera pour

les exploits des athlètes olympiques accueillis aux Jeux de Paris 2024. La Haute-Vienne prendra part à la fête à sa façon, en organisant une grande manifestation publique, sportive et participative, à destination de la jeunesse, pour la Journée olympique le 23 juin, sur le site départemental du lac de Saint-Pardoux, histoire de se mettre dans l'ambiance des JO et de se rapprocher des valeurs de l'olympisme : excellence, amitié, respect !

En 2024, vous pourrez également toujours **compter sur le Département pour œuvrer à l'amélioration du quotidien**, et cela dans tous les domaines où il a la capacité d'intervenir : rénovation énergétique des bâtiments et aides aux travaux des particuliers, soutien à une agriculture autonome et de proximité, transitions à opérer dans le domaine de l'écologie et de la protection de la ressource en eau potable, investissements pour la construction de nouveaux

établissements en faveur des personnes âgées et en situation de handicap, aménagements cyclables, construction et modernisation des gymnases vieillissants, engagements en faveur de la culture et de l'éducation, protection de l'enfance, restauration scolaire de qualité dans les collèges. Une liste non exhaustive qui démontre bien que **le Département est LA collectivité de proximité, que ses interventions concernent tous les âges de la vie, et qu'elle assure l'équilibre économique et la cohésion territoriale.**

Je vous souhaite une belle année 2024, positive et en santé.

Jean-Claude Leblois
Président du Département
de la Haute-Vienne

FORMATION**3 jours pour découvrir les métiers de la construction**

Du 25 au 27 janvier, le Forum des métiers de la construction accueille les scolaires et le grand public au Zénith de Limoges. Au programme, la découverte de 80 métiers à travers des démonstrations, manipulations et partages d'expériences, des parcours de formation et des offres de recrutement locales. Ce forum, soutenu par le Département, est organisé par la Fédération Française du bâtiment de la Haute-Vienne, la Fédération des Travaux Publics, aux côtés de l'association Cobaty et de la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne.

Ouvert de 9h à 19h les jeudi et vendredi, de 9h à 12h30 le samedi. Entrée libre.

PRESSE**Journalistes et communicants ont partagé un moment convivial**

Le 19 décembre, une centaine d'adhérents du Club de la Presse du Limousin était réunie à l'Hôtel du Département lors de la traditionnelle cérémonie de fin d'année organisée par l'association. Le Département de la Haute-Vienne, très attaché à la presse et à la liberté de la presse, était heureux et fier d'accueillir ce temps d'échange et de partage.

1,68 M€

EYMOUTIERS**Social**

Le Département soutient financièrement la reconstruction de l'Ehpad d'Eymoutiers à hauteur de 1680000 €.

Cet établissement, dont la restructuration n'était pas envisageable du fait de la configuration des locaux, fera l'objet d'une nouvelle construction en périphérie de la commune, à l'horizon 2025 pour une ouverture prévue fin 2028.

**LAÏCITÉ****Le Département continue d'enraciner les valeurs républicaines auprès des plus jeunes**

Le samedi 9 décembre, à l'occasion de la journée de la laïcité, la Ligue de l'Enseignement / Fédération des œuvres laïques de la Haute-Vienne animait des ateliers auprès des jeunes accueillis au sein du Centre départemental de l'enfance et de la famille. Au cours de cette journée, tous ont pu s'exprimer sur les valeurs républicaines mais aussi sur les thèmes de l'entraide et de la différence. Cette journée s'est clôturée par la plantation d'un arbre de la laïcité, point final pour 2023 d'une série de plantations dans plusieurs collèges haut-viennois depuis la rentrée : Albert Calmette et Pierre Donzelot à Limoges et Jean-Baptiste Darnet à Saint-Yrieix-la-Perche. Vingt collèges ont aujourd'hui leur arbre de la laïcité en Haute-Vienne et les plantations se poursuivront encore en 2024.

SOCIAL**Un forum pour échanger sur la précarité énergétique**

Le Département de la Haute-Vienne mène une politique volontariste dans la lutte contre la précarité énergétique.

Le 5 décembre dernier, à l'occasion d'un forum, les services départementaux organisaient, en lien avec EDF partenaire-financier du Fonds d'aide à la fourniture d'énergie (FAFE), des ateliers de prévention pour les usagers de la Maison du Département d'Eymoutiers : clés de lecture de sa facture, jeux de société sur les éco-gestes, présentation de matériels permettant de limiter sa consommation d'énergie... ainsi qu'une conférence destinée aux acteurs et partenaires locaux. D'autres interventions sont d'ores et déjà prévues en 2024, dans les Maisons du Département de Saint-Junien et de Bessines-sur-Gartempe.

**#RAS LE POLT****Élus et usagers poursuivent leur mobilisation**

Le 18 décembre, à l'initiative du comité de vigilance ferroviaire Limousin, élus, chefs d'entreprises, usagers, étudiants, actifs ou retraités étaient de nouveau rassemblés en gare de Limoges afin de dénoncer l'absence d'amélioration voire l'aggravation de l'état du réseau ferroviaire sur la ligne POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse). Une motion d'urgence a aussi été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée départementale en ouverture de la séance plénière du 21 décembre dernier.

**SPORT****Du soleil, un cadre magnifique, de la bonne humeur et l'envie de se surpasser !**

Près de 750 élèves accompagnés de leurs professeurs représentaient 24 écoles haut-viennoises lors du traditionnel cross départemental organisé par l'USEP 87. Une belle journée sportive autour du lac de Saint-Pardoux.



ENVIRONNEMENT

Préserver la ressource en eau face au changement climatique

À sa création en 1989, le Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne, avait pour mission d'aménager des équipements à but touristique sur la Vienne, essentiellement en sécurisant les descentes de canoë kayak. Les intercommunalités lui ont par la suite confié de nouvelles compétences.

Si sa mission originelle perdue, cet établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau a évolué face à la nécessité de préserver la ressource en eau. *“ Les élus se sont intéressés à la restauration et à l'aménagement des rivières, puis, globalement, à ce qui se passait sur le bassin versant, déterminant pour les équilibres hydrographiques ”* indique Yoann Brizard, le directeur. Le syndicat intercommunal, qui regroupe 101 communes, assure la surveillance et la gestion de 3500 kilomètres de rivières, plus de 5300 plans d'eau et 20000 hectares de zones humides. La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, compétences obligatoires des intercommunalités, ont été transférées au syndicat, chargé également de l'animation des contrats territoriaux milieux aquatiques (CTMA). *“ Nous en pilotons deux : Vienne médiane et ses affluents, et Briançonnais ”*. Le Département est signataire de ces deux CTMA et s'implique techniquement et financièrement dans les réflexions et la définition des actions à mener pour préserver la ressource, assurer la continuité écologique ou la préservation des zones humides. Les CTMA permettent également de mobiliser des financements déterminants auprès de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne afin d'améliorer la qualité des milieux aquatiques et de lutter contre les pollutions.

VERS PLUS DE RÉSILIENCE

Face à la sécheresse et aux risques d'inondation, le syndicat anticipe à travers la mise en place de nombreuses mesures sur son périmètre d'intervention : *“ on peut agir sur la ripisylve, végétation installée sur les berges des cours d'eau, et les embâcles, arbres tombés dans les rivières. On mène des opérations tous les ans pour replanter et favoriser la régénération naturelle. ”* La protection des berges par la pose de clôtures évite aussi le piétinement du bétail. *“ Sur cet aspect, le syndicat aide une trentaine d'agriculteurs par an pour améliorer l'accès du bétail à l'eau, action financée en partie par le Département. ”* La renaturation des cours d'eau est importante afin de remettre les petites rivières dans leur lit et limiter ainsi le risque de crue. Enfin, la plantation de haies peut diminuer les ruissellements et favoriser les corridors écologiques. *“ Nous avons des financements par les CTMA pour accompagner des agriculteurs, riverains ou collectivités, on peut retirer des drains pour restaurer des zones humides ainsi que des résineux en bord de cours d'eau. Toutes ces actions visent à ralentir le cycle de l'eau afin d'être plus résilient face à la sécheresse et aux inondations. ”* Un processus nécessaire pour envisager sereinement l'avenir et faire tomber les idées reçues en matière de gestion de l'eau. •



+ d'infos

www.syndicat-bassin-vienne.fr

HANDICAP & INSERTION



Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, l'objectif de la Communauté 360

Les Communautés 360 ont été mises en place en février 2020. En pleine crise sanitaire, l'objectif était d'apporter une réponse de proximité aux personnes en situation de handicap et à leurs familles. Ces instances partenariales ont été pérennisées et sont aujourd'hui toujours pilotées par les Départements, les Préfectures et les Agences régionales de santé. Depuis 2021, le cahier des charges porte sur l'inclusion des personnes en situation de handicap.

La Communauté 360 de la Haute-Vienne, portée par l'association APF France Handicap en lien étroit avec la Maison départementale des personnes handicapées de la Haute-Vienne, recense et rend visibles les solutions et dispositifs d'aides existants. Comment ? En mettant en relation tous les acteurs du champ du handicap et du milieu ordinaire au sein d'un même réseau coordonné et animé par Sophie Delhoume : *“ l'objectif n'est pas de se substituer aux acteurs locaux qui mènent déjà de nombreuses actions, mais de coordonner un collectif de professionnels afin de faciliter le quotidien des personnes en situation de handicap ”.*

En 2023, les thématiques de l'accès au sport, au logement et du répit des aidants ont été au cœur des échanges. Le 1^{er} décembre, à l'Hôtel du Département, le premier forum “Le logement Handiscuter” a réuni une soixantaine de partenaires, acteurs du logement

et professionnels du champ du handicap. 150 participants ont été accueillis, parmi lesquels des personnes en situation de handicap et des aidants venus chercher des conseils. Le 6 avril prochain, un deuxième évènement grand public sera organisé au collège André Maurois de Limoges : “Cap sur le sport”. En présence des clubs sportifs locaux, de nombreuses animations, conférences, temps d'échange ouverts à tous, seront proposés. Le travail se poursuit pour les acteurs et partenaires de la Communauté 360 : l'accès à la culture ainsi que la vie affective et sexuelle seront d'autres thématiques de l'année 2024. •

SOLIDARITÉ

Vous aidez une personne en situation de handicap en Haute-Vienne ?

Des solutions existent pour votre répit. Confiez la prise en charge de votre proche à des professionnels du handicap pour quelques heures ou quelques jours. Pensez à votre bien-être, votre proche a besoin de vous en bonne santé.

Rendez-vous sur www.maboussoleaidants.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Arbres aux abords des routes, la responsabilité de chacun engagée pour la sécurité routière

Amas de feuilles, accentuation de l'humidité ou du verglas, chutes de branches... peuvent être les conséquences de la présence d'arbres non entretenus aux abords des routes. La vérification de leur bonne santé et leur élagage sont des actes d'entretien courant qui relèvent de la responsabilité de chaque propriétaire. Une vigilance particulière est nécessaire afin de préserver la qualité du réseau routier et de renforcer la sécurité des déplacements de tous.

+ d'infos sur haute-vienne.fr
rubrique Déplacements / Routes /
Covoiturage ou auprès
des antennes techniques
départementales (sur rendez-vous).

EXPOSITION

Portez un autre regard sur le handicap avec l'exposition “Regards”

Jusqu'à la fin du mois de janvier, l'Hôtel du Département accueille, dans la salle des Pas perdus, l'exposition *Regards*, fruit d'une collaboration entre des résidents du service EANM (établissement d'accueil non médicalisé) du Centre départemental de travail protégé d'Isle (CDTPI) et le photographe haut-viennois Clément Descubes.



+ d'infos au 06 31 06 90 67



Atelier de fabrication d'un cuiseur solaire à base de récup', animé par Lilia et Raymond.

1. ORADOUR-SUR-VAYRES

Recyclerie, répare-café "Ça Circule!" un lieu d'échanges et de rencontres

Ça Circule ! première recyclerie du Parc naturel régional Périgord Limousin* et son répare-café, multiplie les initiatives fédératrices autour du réemploi d'objets. Plus de liens, moins de frais, plus d'emplois, moins de déchets: la proposition fait mouche sur le territoire de la CCOL, dont un habitant sur cinq a déjà rejoint l'association !

maginé et porté par Aurélie Potencier, avec le soutien d'un incubateur de l'économie sociale et solidaire, le projet a tout de suite suscité l'engouement, d'abord autour du répare-café piloté par Raymond, châtusien... et génie de la réparation ! "On a acquis une notoriété et le soutien de la population, ce qui nous a permis de concrétiser l'achat d'un camion, puis d'occuper un local de 670 m² à Oradour-sur-Vayres" explique Aurélie Potencier.

UN PROJET DE TERRITOIRE QUI APPARTIENT À TOUS

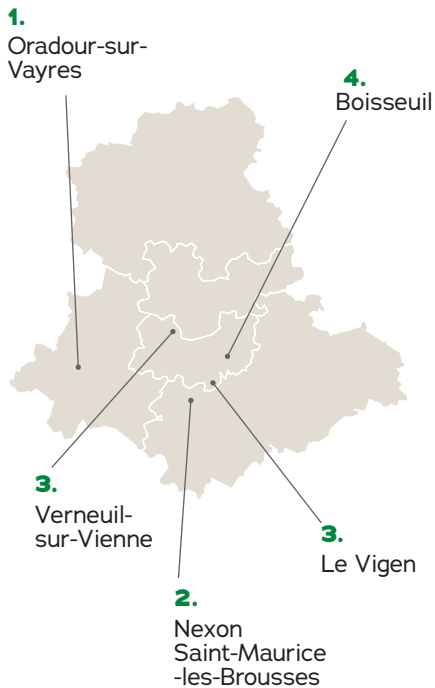
"Notre philosophie est de créer du lien social autour d'un projet environnemental permettant à chacun d'acquérir des objets fonctionnels à prix solidaires." L'association, portée par une quinzaine de bénévoles actifs, compte déjà plus de 1500 adhérents et huit salariés, dont six en projets professionnels (futurs artisans : coutelier, vannière, marbreuse et vitrailliste) dans le cadre de l'agrément "Chantier d'insertion" obtenu fin 2022.

La recyclerie accepte tous les objets du quotidien, en bon état ou réutilisables, on y adhère à prix libre. En 2023, 40 tonnes d'objets ont trouvé un nouveau foyer.

"Ce sont autant de volumes qui ne partent pas à l'enfouissement, une dépense en moins pour la collectivité, des emplois non délocalisables et un pouvoir d'achat augmenté, en proximité. Nous sommes actuellement à la recherche d'un local plus grand pour accueillir des dons et des ateliers plus nombreux. Tout le monde joue le jeu de la circulation des objets et beaucoup de nouveaux arrivants viennent s'équiper en seconde main pour s'installer."

Créatif et collaboratif, le projet se veut aussi vecteur d'innovation et d'émancipation sociale, à travers l'autonomie solidaire. Son atout : sa capacité à tout réparer au sein d'un atelier unique sur son territoire, le répare-café, fixe ou itinérant. "Notre volonté est de développer le plus possible l'autonomie des adhérents en leur apprenant à réparer eux-mêmes."

*sur les Communautés de communes Ouest Limousin (CCOL) et du Périgord Nontronnais



Nous avons démarré un atelier de réparation d'électroménager afin que les dons soient ensuite remis en circulation dans la recyclerie" conclut Aurélie Potencier.

En septembre, la "Faîtes de la récup" célébrait le premier anniversaire de la recyclerie avec des ateliers comme la création d'un cuiseur solaire. Un événement qui s'annonce incontournable à chaque rentrée ! •

+ d'infos

Ça Circule !
48 La Monnerie
à Oradour-sur-Vayres
05 55 00 67 30
www.ca-circule.ouvaton.org

Recyclerie :
Les mardi et vendredi de 14h à 18h,
mercredi et samedi de 10h à 13h
et de 14h à 18h
Braderie chaque dernier samedi
du mois

Répare-café : le samedi de 10h à 13h
à La Monnerie et itinérant sur
les communes du PNR Périgord-Limousin



2. NEXON - SAINT-AURICE-LES-BROUSSES

Travaux d'aménagement d'un giratoire au lieu-dit La Plaine

La route départementale n° 704 est un axe majeur du réseau départemental assurant la liaison entre Saint-Yrieix-la-Perche et l'agglomération de Limoges. De nombreux aménagements ont été réalisés pour améliorer les conditions de circulation et de sécurité sur cette route : réfection du revêtement, amélioration de la signalisation, remplacement des banquettes par des glissières de sécurité, suppression d'obstacles sur les accotements... Afin de sécuriser le carrefour situé au lieu-dit La Plaine, les services départementaux procèdent à l'aménagement d'un giratoire, associé à la création d'une aire de covoiturage d'une capacité d'environ 30 places. Le coût de l'opération est estimé à 2,8 M€, financés par le Département.



3. VERNEUIL-SUR-VIENNE - LE VIGEN

Régulation des populations de gros gibiers dans les domaines forestiers départementaux

Afin de limiter le nombre de gros gibiers (chevreuils, sangliers...), des chasses sont régulièrement organisées au domaine des Vaseix à Verneuil-sur-Vienne ainsi que dans la forêt de Ligoure, au Vigen. Pendant la durée de ces chasses, l'accès est strictement interdit aux promeneurs et aux véhicules non autorisés. Les prochaines dates arrêtées sont : le 12 février au domaine de la forêt des Vaseix et le 20 février à la forêt de Ligoure.

4. BOISSEUIL

Inauguration du restaurant scolaire

Afin d'assurer des conditions plus favorables à l'accueil des 304 élèves de l'école Guy Monnerot, des travaux relatifs à la restructuration et l'agrandissement du restaurant scolaire ont été effectués. Ils comprennent le réaménagement des cuisines et des pièces de stockage et la création de deux salles supplémentaires (environ 60 m²) dans le prolongement de l'école. Les deux espaces sont reliés par un passage abrité. Le Département a contribué, à ce jour, au financement de ce projet à hauteur de 128950 €.



3 600
EXPLOITATIONS
AGRICOLES
EN HAUTE-VIENNE
(EN 2020)

DONT ENVIRON
420
EN AGRICULTURE
BIOLOGIQUE
ET **650** VENDANT
EN CIRCUIT COURT

source recensement agricole
de la DRAAF Nouvelle Aquitaine
de 2020

430
PROJETS
AGRICOLES
AIDÉS
ENTRE 2017 ET 2023

POUR
UN MONTANT TOTAL
DE 2 110 000 €
87% DESTINÉS
AUX JEUNES AGRICULTEURS
ET AUX COOPÉRATIVES
D'UTILISATION DE MATÉRIEL
AGRICOLE (CUMA)

NOMBRE
D'AGRICULTEURS
AIDÉS
EN 2023

10 CUMA : 98 422 €

10 PRODUCTEURS
MARAÎCHERS : 54 000 €

42 PROJETS
D'INSTALLATION :
170 000 €



AGRICULTURE

Le Département accompagne directement et massivement le monde agricole dans ses transformations

Confronté à de nombreux départs à la retraite, le monde agricole doit également s'adapter aux conséquences du changement climatique et aux enjeux de protection du vivant. Engagé depuis de nombreuses années pour épauler les agriculteurs haut-viennois face à ces défis de taille, le Conseil départemental a fait le choix de faire bouger ses dispositifs d'accompagnement pour la période 2024-2028. Les objectifs poursuivis ? Favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs tout en encourageant une agriculture diversifiée, de qualité, tournée vers la transition écologique et répondant aux besoins de consommation locale.



FOCUS

Les dispositifs d'aide du Département 2024-2028

En réponse aux enjeux de renouvellement générationnel, de développement de pratiques respectueuses de l'environnement et de valorisation des produits locaux en circuits courts, le Conseil départemental amplifie son action en faveur des agriculteurs. Un budget prévisionnel de 2 925 000 € y est dédié sur la période 2024-2028.

Le Département s'engage en faveur du renouvellement des générations d'agriculteurs en complétant la dotation "nouveaux et jeunes agriculteurs" de la Région Nouvelle-Aquitaine. Accessible à tous les nouveaux agriculteurs de moins de 55 ans, contre 45 jusqu'alors, cette aide pourra désormais s'élever à 6 000 € (contre 4 600 € précédemment) grâce aux bonifications pour les installations en agriculture biologique et inscrites dans une démarche de valeur ajoutée. Pour soutenir les investissements matériels nécessaires à la transition vers des pratiques vertueuses, une aide est ouverte pour l'achat de matériel porté par les coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA) adhérentes à la fédération départementale. Pour valoriser le réemploi, ce soutien ne concerne que l'achat de matériel d'occasion et une attention particulière est portée à ceux contribuant à l'entretien ou la protection de l'environnement. L'aide est bonifiée pour les CUMA labellisées "So responsable" qui se sont engagées dans une démarche de qualification de Responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Pour répondre aux besoins d'approvisionnement en fruits et légumes locaux, un soutien est apporté à tout investissement permettant la diversification des productions maraîchères, arboricoles et de petits fruits. Dans un contexte de changement climatique et d'évolution des pratiques agricoles, il s'agit d'accompagner l'acquisition de matériels spécialisés dans le travail du sol, notamment ceux spécifiques à l'agriculture biologique, d'abris comme les tunnels ou encore de brumisateurs économes en eau.

Le dispositif spécifique aux structures d'insertion par l'activité économique qui souhaitent diversifier leur activité en s'orientant vers des productions maraîchères est poursuivi, avec une aide portée à 30%, voire 35% en agriculture biologique.

De plus, le Département pourra apporter un financement complémentaire à des appels à projets lancés par la Région sur des thématiques spécifiques en réponse à des besoins identifiés. ●

AGRILOCAL87 VALORISE LES PRODUITS LOCAUX

Agrilocal87 est une plateforme qui met en relation, à ce jour, 106 acheteurs de restauration collective (collèges, maisons de retraite, hôpitaux, etc.) et 124 producteurs locaux afin de favoriser les circuits courts.

+ d'infos sur [agrilocal87.com](https://www.agrilocal87.com)

INSTALLATIONS AGRICOLES



S'installer et devenir éleveurs bio

Motivés par le côté complet et stimulant du métier d'agriculteur et le fait d'être à leur compte, Mérédith et Théo Feschotte-Parazon ont récemment changé d'orientation professionnelle pour devenir éleveurs de bovins à viande. Auparavant œnologue et technicien d'élevage, ils s'occupent désormais d'un troupeau de 75 Limousines élevées à l'herbe et au lait maternel qu'ils commercialisent après sevrage ainsi que de 60 Black Angus, race valorisant l'herbe, qu'ils mènent jusqu'à être bonnes à consommer. Associés au sein du Gaec du Mas Grenoux à Saint-Pardoux-le-Lac, ils disposent de 175 hectares de prairies, qu'ils conduisent en agriculture biologique. Pour leur installation, chacun a bénéficié d'une aide à l'installation du Département de 4600 € en complément de la dotation jeunes agriculteurs accordée par l'État*.

* Cette subvention est gérée par la Région Nouvelle-Aquitaine depuis le second semestre 2023.

DISPOSITIF D'AIDE AUX CUMA

Acquérir et partager du matériel plus sophistiqué

Environ 90 Cuma* maillent aujourd'hui la Haute-Vienne. Comme l'explique Sébastien Sotte, trésorier de la fédération départementale, une Cuma est une sorte de couteau suisse qui offre aux agriculteurs membres la possibilité de partager du matériel et ainsi avoir accès à plus d'outils que s'ils étaient seuls, que ce soit pour la fenaison, le transport, le semis, etc. Ainsi, la Cuma de Lavignac (15 membres) a bénéficié de deux subventions départementales : 15000€ en 2021 pour l'achat d'une presse cubique et 7000€ en 2022 pour celui d'un pulvérisateur. Régis Desbordes,

son Président, précise que " le fait de bénéficier d'aides permet d'acquérir du matériel plus sophistiqué, plus performant et plus sécurisé et avec un meilleur confort d'usage pour les agriculteurs. En favorisant la mutualisation du matériel, les coûts sont partagés, ce qui aide au développement de l'activité et facilite l'installation de nouveaux agriculteurs sur le territoire."

* coopérative d'utilisation de matériel agricole

MARAÎCHAGE



Produire les légumes au plus près des consommateurs

La ceinture verte des terroirs de Haute-Vienne est une société coopérative d'intérêt collectif (Scic), dont le Département est membre et qui fournit des fermes maraîchères bio clés en main tout en accompagnant techniquement les agriculteurs qui s'y installent. Établi à Isle par la coopérative en 2022, Hugo Prud'homme produit une quarantaine de variétés de légumes qu'il commercialise sur les marchés d'Isle et Marceau à Limoges, auprès de restaurants renommés comme ceux d'Anne Alassane et d'une AMAP*. Jeune agriculteur en agriculture biologique, le Département lui a attribué une prime à l'installation des nouveaux et jeunes agriculteurs d'un montant de 4600€ complémentaire à la dotation de la Région Nouvelle-Aquitaine. Propriétaire de la ferme, la Scic s'est vue accorder une aide de 12000€ utilisée pour financer une installation de stockage froid et des investissements maraîchers (serre et système d'irrigation). Afin de mailler le territoire et d'installer d'autres producteurs, la Scic est toujours à la recherche de terrains propices au maraîchage, de porteurs de projets et d'habitants souhaitant devenir sociétaires.

* association pour le maintien d'une agriculture paysanne

+ d'infos sur www.laceintureverte.fr

ANALYSE

"La Haute-Vienne s'engage auprès du monde agricole"



ALAIN AUZEMÉRY

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, DES TRANSITIONS TERRITORIALES ET ÉNERGÉTIQUES

Il est naturel que le Département soutienne massivement les exploitants agricoles, ces acteurs économiques qui représentent tant pour la Haute-Vienne, historiquement terre d'élevage. C'est d'autant plus important dans le contexte actuel de crise agricole et pour faire face aux défis écologiques et du renouvellement des générations d'agriculteurs. Cela a évidemment guidé l'évolution des aides départementales détaillées dans ce dossier et celles qui viendront en complément des aides régionales. À noter d'ailleurs qu'une réflexion particulière est menée en matière d'hydraulique agricole : au regard de l'avancée de l'étude "prospective de la ressource en eau à destination de l'alimentation en eau potable" pilotée par le Département, nous travaillons à définir l'intervention de la collectivité dans ce domaine. Enfin, si l'on encourage aujourd'hui la diversification des productions, cela ne remet nullement en cause notre engagement en faveur de l'élevage. Illustration avec la plateforme Agrilocal87 (chiffre d'affaires de près de 500000€ généré en 2023) qui bénéficie principalement à nos éleveurs bovins, ovins, porcins. J'invite d'ailleurs ceux qui n'y sont pas encore répertoriés à se faire connaître, comme j'invite l'ensemble des Haut-Viennois à privilégier, dès qu'ils le peuvent, l'achat en circuits courts directement chez les producteurs paysans. C'est dans l'air du temps et le plus souvent bien meilleur !

TÉMOIGNAGE

“Créer un lieu à part pour transporter un morceau de territoire à Paris”



ALEXANDRA DEBONNAIRE

ENSEIGNANTE EN DESIGN D'ESPACE
AU LYCÉE RAYMOND LOEWY
DE LA SOUTERRAINE

Découvrir la Haute-Vienne et proposer aux visiteurs une expérience sensorielle dont ils se souviennent grâce à un stand original et représentatif : tel était le challenge lancé par le Département aux étudiants de deuxième année du diplôme national des métiers d'art et du design de La Souterraine. Sept groupes de deux étudiants ont donc planché de septembre à décembre pour faire des 30 m² disponibles un espace remarquable. Comme l'explique Alexandra Debonnaire (deuxième à gauche sur la photo), *“un tel projet met les étudiants en conditions réelles. Il leur a fallu identifier les spécificités du territoire, puis trouver les moyens de les mettre en scène que ce soit à travers l'organisation de l'espace, les matériaux utilisés, l'éclairage... Certains ont travaillé à retranscrire le paysage vallonné, d'autres autour de la sensorialité des matériaux typiques (porcelaine, cuir, laine...), de la figure de l'arbre ou la fluidité de la Vienne...”* À l'aide des plans, dossiers techniques et maquettes fournis, le Conseil départemental a désigné un projet lauréat actuellement en cours de réalisation.



“Nous sommes ravis d'être sollicités pour des partenariats”

ÉVÈNEMENT

LA HAUTE-VIENNE
SE RÉVÈLE
AU SALON INTERNATIONAL
DE L'AGRICULTURE
2024

Suivez-nous sur les réseaux sociaux   

département Haute-Vienne  

Cap sur la plus grande ferme de France !

Après trois années de présence au Salon lors de journées évènementielles “qualité Haute-Vienne” organisées par le Conseil départemental sur l'espace Nouvelle-Aquitaine, le Département monte en puissance. La Haute-Vienne aura son propre stand Portes de Versailles pour faire connaître ses atouts et ses savoir-faire aux milliers de visiteurs.

En 2023, la visite d'une délégation de producteurs et d'agriculteurs haut-viennois au Salon international de l'agriculture de Paris a confirmé l'intérêt pour le Département d'exposer les richesses du territoire lors de cette grande fête. Plus grand salon de France, il attire plus de 600 000 visiteurs chaque année et représente une formidable occasion de faire rayonner la Haute-Vienne au-delà de ses frontières. La Haute-Vienne sera donc présente durant les neuf jours de l'édition 2024 au sein d'un stand spécialement créé pour l'occasion. Véritable écrin pour mettre en valeur le territoire, ses atouts touristiques, ses productions de qualité et savoir-faire spécifiques avec des démonstrations d'artisans et de professionnels du tourisme, il a été conçu localement par des étudiants du pôle design du lycée Raymond Loewy de La Souterraine et sera réalisé en faisant appel à des professionnels locaux. Cette présence au Salon de l'agriculture est le fruit d'un partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Haute-Vienne et la société publique locale dédiée au tourisme, Terre de Limousin. ●

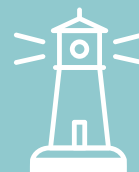
OÙ S'INFORMER ?

Conseil départemental de la Haute-Vienne

Pôle développement
Direction du développement
et de l'aménagement territorial –
Service attractivité
11 rue François Chénieux – CS 83112
87031 Limoges cedex
Tél. : 05 44 00 15 79
agriculture@haute-vienne.fr

Retrouvez l'ensemble de ces aides et les critères d'éligibilité sur notre site haute-vienne.fr

rubrique “agriculture – dispositifs de soutien aux agriculteurs 2024-2028”






LE DÉPARTEMENT & MOI

Vous avez des dettes de loyer ? Vous êtes en procédure d'expulsion locative ?


Les services sociaux départementaux vous accompagnent



J'ai reçu un commandement de payer. Une solution amiable est encore possible ?

 Contactez votre bailleur pour étudier les possibilités afin de régler votre dette : mettre en place un plan d'apurement, un plan de surendettement auprès de la Banque de France. Contactez votre Maison du Département afin de faire évaluer votre situation et solliciter, en fonction de vos ressources, une aide financière...

J'ai reçu une assignation en résiliation de bail devant le Tribunal judiciaire.

 **Je n'en parle pas, personne ne peut me venir en aide.**



Un travailleur social du Département pourra évaluer votre situation. Il rédigera un rapport qui sera transmis au juge judiciaire en vue de l'audience. L'ADIL de la Haute-Vienne (Agence Départementale d'Information sur le Logement) peut également vous aider à préparer l'audience.

J'ai reçu une convocation pour une audience devant le Tribunal judiciaire.

 **Est-il préférable que je me rende à l'audience ?**


Votre présence est la preuve de votre bonne foi et facilitera la recherche de solutions adaptées à votre situation. Au moment de l'audience, vous pouvez vous faire assister d'un avocat. En fonction de vos ressources, vous pouvez être aidé par l'aide juridictionnelle, pour le paiement.

J'ai reçu un commandement de quitter les lieux. Je dois quitter mon logement ?


  Le juge a décidé de la résiliation de votre bail, vous avez **2 mois dès la réception de l'avis** pour quitter les lieux. Si vous souhaitez rester dans votre logement, vous devez reprendre impérativement et au plus vite le paiement de votre loyer et trouver un arrangement avec votre bailleur. Dans le parc public, dans ce cas un protocole de prévention des expulsions peut être signé et vous protéger d'une expulsion. Sinon, vous devez envisager de trouver **une solution de relogement**.

Le service social du Département, ou tout autre professionnel, peut alors vous venir en aide dans vos démarches.

Passé ce délai, je dois quitter mon logement.

 **Je dois rendre les clés ?** Votre bail est résilié et aucune solution n'a été trouvée avec votre bailleur : vous devez quitter les lieux. Veillez à faire l'état des lieux de sortie et à rendre les clés en mains propres. La dette de loyer reste due ainsi que les charges liées à la procédure d'expulsion, même après votre départ du logement

Je refuse de quitter mon logement.

 **Personne ne peut me déloger.** La préfecture peut décider d'accorder le concours de la force publique pour assister l'intervention du commissaire de justice.

EN TANT QUE LOCATAIRE VOUS AVEZ DES DROITS ET DES DEVOIRS :

Vous devez payer votre loyer chaque mois mais parfois vous pouvez avoir des difficultés (impayés ou retards de loyer...). Des solutions existent pour vous aider, ne risquez pas l'expulsion locative !

Ayez le bon réflexe, dès la première difficulté, faites-vous aider et ne restez pas seul :

- Il est essentiel de maintenir le contact avec votre bailleur.
- Les travailleurs sociaux du Conseil départemental sont à votre écoute pour trouver avec vous des solutions.
- Essayez de reprendre le paiement du loyer. Même partiel, un paiement permet de prouver votre bonne foi et de maintenir votre aide au logement.

En cas de procédure d'expulsion engagée par votre bailleur :

- À tous les stades de la procédure d'expulsion, les travailleurs sociaux du Département peuvent vous proposer un accompagnement social pour vous aider.
- N'hésitez pas à répondre favorablement à leur proposition de rendez-vous ou à solliciter sans attendre une rencontre pour faire le point de votre situation.

Quelle que soit la situation, les travailleurs sociaux du Département sont aux côtés des plus fragiles sur l'ensemble du territoire. Contacter votre Maison du département.

+ d'infos sur

Pôle solidarités, enfance, insertion, emploi - Sous-direction action sociale, 05 44 00 15 29 ou 05 44 00 11 07

À savoir

- Il n'y a pas d'expulsion possible entre 21h et 6h du matin, ni les dimanches et jours fériés, ainsi que pendant la trêve hivernale du 1^{er} novembre au 31 mars sauf exceptions prévues par la loi.
- La procédure suit son cours même pendant la trêve hivernale.

Sortir



janvier/février

ART CONTEMPORAIN

Natsuko Uchino

Du 1^{er} mars au 8 septembre – Née en 1983, Natsuko Uchino développe une pratique transversale entre l'art et l'écologie. Pour sa première exposition muséale française, l'artiste d'origine japonaise présentera une série de nouvelles œuvres spécialement produites à cette occasion en portant une attention particulière à l'artisanat et aux matériaux locaux (papier, châtaignier, feutre, céramique). Natsuko Uchino présentera notamment une installation immersive au sein du grenier du château.

Musée d'art contemporain de la Haute-Vienne - château de Rochechouart
05 55 03 77 77 – www.musee-rochechouart.com



DU 31 JANVIER AU 3 FÉVRIER
JEUNE PUBLIC

Anoki, le clown du spectacle

Anoki est né clown, mais aujourd'hui, sa décision est prise, il ne veut plus l'être ! Il rendra son costume, son nez, ses chaussures et son sourire... Mais pour combien de temps ?

Limoges, espace Noriac – 10€/12€ –
06 77 79 12 40 – 06 37 86 65 12 –
blackoutenscene@gmail.com

1^{ER} ET 2 FÉVRIER
THÉÂTRE

Léonce et Léna

Fausse comédie fleur bleue, véritable pièce punk-romantique, ode hallucinée d'un désœuvrement adolescent. *Léonce et Léna* est une parabole acide sur l'inévitable destinée des hommes où tout est politique et poétique.

Limoges, théâtre Expression 7 –
6€/15 € – 05 55 77 37 50

3 FÉVRIER À 17H30
JEUNE PUBLIC

Le grand chut

Où sont passés les sons ? La brigade acoustique mène une enquête sonore de grande ampleur pour résoudre ce Grand Chut ! Un polar sonore ne manquant ni de suspens, ni d'humour. Compagnie La boîte à sel - dès 6 ans.

Saint-Junien, La Mégisserie –
4€/13€ – 05 55 02 87 98 –
la-megisserie.fr

MARIONNETTES**Jeu**

14 février à 17h - Regarder la différence autrement grâce à la magie de la virtuosité marionnettique. Le monde de Basile est riche de rebondissements, de jeux et d'histoires à inventer. Un jour, c'est le premier jour d'école : se lever, prendre son petit déjeuner, se laver les dents... apprendre l'alphabet ! Anthony Diaz évoque les troubles d'apprentissage et remet à sa juste place le pouvoir de l'imaginaire. Spectacle visuel adapté au public sourd et malentendant. Cie A Kan La Dériv' - dès 3 ans

Bellac, Théâtre du Cloître - 4€/10 € - 05 55 60 87 61 - theatre-du-cloitre.fr



DU 14 AU 17 FÉVRIER À 20H30

THÉÂTRE**Le Coup de Trafalgar**

L'intrigue se déroule entre 1914 et 1922, avec pour toile de fond la Grande Guerre et... la découverte du tombeau de Toutânkhamon. Ce "Coup de Trafalgar", loufoque et burlesque, réserve bien des rebondissements.

Limoges, espace Noriac - 12€/8€ - 05 55 38 20 51

8 MARS À 20H30

DANSE HIP-HOP**Rock it Daddy**

Les danseurs s'inspirent du rock des années 50 à 70 et de clips de l'époque afin de créer une passerelle avec la danse hip-hop et l'esprit contestataire que revendiquent ces deux cultures. Cie S'Poart, dès 8 ans.

Saint-Yrieix-la-Perche - Centre Culturel JP Fabrègue - 5€/14€ - 05 55 08 88 77

12 MARS À 20H30

THÉÂTRE**Le voyage de Molière**

Léo, un jeune homme du XXIe siècle qui rêve d'être comédien, se retrouve accidentellement plongé en 1656 au cœur de la troupe de l'illustre Théâtre de Molière. Un hommage joyeux, ludique et inspiré ! À partir de 6 ans.

Feytiat, Espace Georges Brassens - 22€/28€/ gratuit - 10 ans - 05 55 48 43 18



15 MARS À 20H30

MUSIQUE CLASSIQUE**Quatuor à cordes de Limoges**

Le Quatuor à cordes de Limoges interprète un programme autour du répertoire d'Anton Dvorak, Quatuor Américain N°12, de Smetana, Quatuor N°1 (dit "De ma vie"), mais aussi du groupe Queen, avec une version remarquable du célèbre Bohemian Rhapsody.

Limoges, La Visitation - 06 35 38 66 86 - quatuordelimoges@gmail.com

CONFÉRENCE MUSICALE**Requiem en hommage aux victimes d'Oradour**

10 février à 20h - Le compositeur Michel Bosc et le Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane vous proposent une conférence sur la genèse de leur projet de requiem - hommage aux victimes du massacre d'Oradour-sur-Glane. Cette conférence sera également l'occasion d'écouter des grands élèves du conservatoire de Limoges interpréter des extraits de cette œuvre. Le requiem sera ensuite donné dans son intégralité le 11 juin à 20h30, à la basilique Saint-Michel-des-Lions à Limoges.

Limoges, espace Noriac - gratuit - 05 55 430 438 - oradour.org



22 FÉVRIER À 20H

JAZZ**Ray Anderson Solo**

Le critique Gary Giddins a décrit Ray Anderson comme "l'un des trombonistes les plus captivants et les plus originaux". Tour à tour extrêmement lyrique, texturiste audacieux et innovateur sans attaches. Be Curious... Maybe Jazz, la saison Jazz & Musiques Improvisées.

Limoges, espace Noriac - 20€/12€/ gratuit - 12 ans - 05 55 77 98 46 - contact@eclatsdemail.com

DU 4 AU 9 MARS

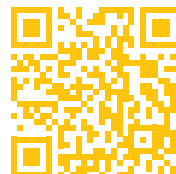
THÉÂTRE**1200 tours**

Aurélien Van Den Daele met en scène le texte de Sidney Ali Mehelleb. Une comédie sociale d'un rythme saccadé aux notes de rap, où 12 interprètes questionnent le monde d'aujourd'hui, le flux incessant d'informations, la façon dont le journalisme s'en empare, le manipule. À partir de 14 ans.

Limoges, Théâtre de l'Union - 6€/22€ - 05 55 79 90 00 - theatre-union.fr

Haute-Vienne
en scènes

RETROUVEZ
LA PROGRAMMATION
CULTURELLE
DÉPARTEMENTALE SUR
HAUTE-VIENNEENSCENES.FR





SPORT

Nicolas Balin, arbitre international de foot fauteuil

Le Haut-Viennois Nicolas Balin affiche trois Coupes du monde à son compte. L'homme en noir a trouvé l'équilibre parfait avec son poste d'éducateur spécialisé au service d'action éducative du Conseil départemental.



BIO

2007 Formation d'arbitre de foot fauteuil

2009 Arbitre international

2011 Arbitre à sa première Coupe du monde à Paris

2017 Arbitre à la Coupe du monde en Floride

2020 Formateur et coresponsable des arbitres européens

2023 Arbitre à la Coupe du monde à Sidney

C'est par son métier que Nicolas Balin a découvert le foot fauteuil grâce à l'équipe des Grizzlys de Couzeix. C'était il y a 20 ans et depuis il n'a jamais quitté cet univers, grim pant un à un les échelons de l'arbitrage pour accéder, en 2020, au poste de formateur et coresponsable des arbitres européens. *“J'ai découvert le foot fauteuil en accompagnant le club des Grizzlys qui avait alors besoin d'arbitrage, je me suis formé et j'ai progressé ce qui m'a permis d'arbitrer des compétitions internationales, Ligues des Champions et Championnats d'Europe.”* Nicolas Balin a sévi sur trois Coupes du monde ! Il était le seul arbitre français sélectionné lors de la dernière Coupe, en Australie, en octobre 2023.

TRANSMETTRE DES VALEURS

Cette discipline non professionnalisée s'est développée en France ces dernières années. *“C'est un sport dynamique, stratégique, technique, très agréable à regarder. Il est mixte et sans limite d'âge avec des débutants dès 7 à 8 ans, selon leur pathologie. L'arbitre protège les joueurs et les contacts trop forts sont sanctionnés. Les compétiteurs*

sont des athlètes mais avec un handicap lourd.” Le maniement du fauteuil fait souvent la différence dans ce sport qui a évolué grâce à des équipements mieux adaptés. Malgré tout, chaque joueur a le même pour ne pas fausser leur performance. *“Le handicap n'est pas un frein mais modifie la façon de jouer car chacun s'adapte suivant son handicap.”* Sur un terrain ou face à des jeunes dans le cadre professionnel, Nicolas Balin joue sur le même registre. *“Les valeurs sont communes : l'engagement, la solidarité, l'entraide, le respect des règles et la communication, toutes très importantes pour travailler avec les enfants mais aussi leur famille. Ce n'est pas un métier facile, je ne suis pas là par hasard. J'aime les gens, le social, les piliers de mon éducation et c'est important pour moi de les transmettre.”*

Désormais, son combat est de faire reconnaître le foot fauteuil comme discipline paralympique pour les JO de 2028. Pour démontrer que ce sont les joueurs qui font la différence, pas leur fauteuil électrique. ●

BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE LA HAUTE-VIENNE

Les chroniques

Roman, policier, bande-dessinée, cinéma, musique, biographie, manga, cinéma documentaire, histoire, art, science-fiction, nature, société, photographie, géographie, littérature, peinture, roman jeunesse, voyage, sport...

La Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne vous propose ses suggestions littéraires. À retrouver sur le site bibliotheques-haute-vienne.fr



Regarde la forêt

de Shizuka Nakano (2023)

Bande dessinée - manga / Voilà une autrice qui déjoue tous les préjugés en la matière. Son dessin est à l'opposé de tous les clichés d'un "style" manga. Le dessin, très "graphique", presque schématique par moments, ne ressemble à rien de connu dans les collèges. Qu'on ne le juge pas ingrat pour autant : il s'avère d'une grande efficacité pour peu qu'on veuille bien se laisser tenter par une histoire énigmatique et teintée d'onirisme qui voit deux jeunes gens s'enfoncer dans une forêt où des petites filles vêtues de blanc semblent vivre en une lumineuse et potentiellement vénéneuse autarcie.



Par-delà les références, ce livre à l'écart de toutes les modes est de ceux, trop rares en bande-dessinée comme ailleurs, d'où l'on ressort ragaillardi comme d'un bain d'intelligence et de finesse, avec le sentiment d'avoir grandi.

IMHO, 14€

Le vieil incendie

d'Élisa Shua Dusapin (2023)

Roman / Deux sœurs se retrouvent en Dordogne pour vider la maison familiale suite au décès de leur père. Agathe, scénariste et New-Yorkaise d'adoption, revient au pays pour la première fois depuis longtemps, face à Vera, la sœur aphasique qui a grandi sans elle et qu'elle ne connaît plus.

Le thème, a priori rebattu, pourrait susciter la méfiance, or loin des clichés, Elisa Shua Dusapin en tire un récit à la fois riche et personnel, évitant les pièges en douceur et se dispensant de recourir aux pénibles paroxysmes des règlements de comptes familiaux. On ne hausse guère le ton, on ne casse pas trop la vaisselle : la catharsis, plutôt qu'imposée, advient presque naturellement, à force de persuasion, pour ainsi dire. Plutôt que champ de bataille, le roman se fait alors point de rendez-vous, où tout fait sens et conspire à réparer la relation d'Agathe et de Vera, mise à mal par la fuite permanente d'une narratrice aux phrases trop brèves pour n'être pas suspectes. Baignant dans une belle lumière automnale, ce roman du souvenir et du pardon est aussi celui d'une résurrection.



Éditions ZOE, 16,50€

Références jeunesse spécifiques adaptées au public dys

Attention au chien

d'Insa Sané (2020)

Ibrahim est amoureux de Justine, sa voisine. Pour lui avouer son amour, il lance un avion en papier sur lequel il a écrit un mot. Mais ce dernier atterrit dans le jardin à côté de Grise, la chienne de Justine.



Le garçon déteste les chiens et récupère vite son avion. Le lendemain, l'énorme animal a disparu. Les enfants partent à sa recherche.

Rageot, 7,80€

Des pas dans le grenier

de Valentin Mathé (2020)

Quentin et Sophie, sa grande demi-soeur, se demandent pourquoi leur tante Jacqueline a interdit l'accès du grenier cette année. Lorsqu'ils entendent des bruits suspects provenant des combles, ils partent enquêter sur ce mystère.



La Poule qui pond, 6,50€

La fête d'anniversaire

de Mélanie Chambrin (2016)

C'est l'anniversaire de Léa, mais la fillette est triste car elle ne retrouve plus sa poupée préférée. Son grand frère Clément fait tout pour lui redonner le sourire.



Éditions François Baudez, 12€



De gauche à droite, l'équipe au forum des associations 2023 : Marie Monserand, Céline Cheyronnaud, Martine Guldemann, Marie Siauve et Cathia Boucheron.

ENTRAIDE

L'Odyssée des Dys, un voyage dans le partage et le soutien

Nombreux et protéiformes, les troubles des apprentissages sont trop peu diagnostiqués et parfois mal pris en charge. Pour aider les parents désespérés, une association existe en Haute-Vienne depuis 2018, l'Odyssée des Dys.

REPÈRES

10% des enfants seraient porteurs d'un ou plusieurs troubles des apprentissages en France

6 cafés organisés chaque année par l'association

Rendez-vous page 19 avec des chroniques de littérature jeunesse

adaptées aux troubles dys proposées par la Bibliothèque départementale de la Haute-Vienne.

Le site de la Bibliothèque départementale donne également accès à un catalogue de documents réservables dans les bibliothèques du réseau de la lecture publique de la Haute-Vienne et adaptés pour les jeunes et les moins jeunes en tapant "dyslexie" dans la barre de recherche.

+ d'infos sur bibliotheques-haute-vienne.fr

L'Odyssée des Dys est née d'une absence. Celle d'information et d'accompagnement pour les porteurs de troubles des apprentissages et leurs familles. "En 2018, je me suis rendue à une réunion d'association de parents d'élèves sur la question du handicap à l'école, raconte Céline Cheyronnaud, Présidente. En discutant avec l'organisatrice, et co-fondatrice de l'Odyssée des Dys, Martine Guldeman, nous avons fait le constat que les "dys" étaient mal connus et qu'aucune association n'existait en Haute-Vienne." Fortes de ce constat, Céline, maman de quatre enfants avec des troubles des apprentissages et quatre amies créent l'Odyssée des Dys. Le début d'une aventure. "En tant que parents d'enfants "dys", on se sent souvent seuls et démunis, confie Céline. Notre objectif était de créer des moments d'échanges avec des personnes qui vivent les mêmes expériences, partager nos astuces car nous parlons la même langue." Très vite un premier "Café des parents" est organisé suivi par un "Café des jeunes". Dans ces derniers, des ateliers d'interaction parents-enfants sont mis en place. "Souvent ceux-ci ne sont pas

très bavards, confie la présidente de l'association, alors on essaie d'apporter des réponses en construisant au travers de notre propre expérience. C'est du sur-mesure." Dernier né en date, un troisième café pour les adultes "dys" confrontés à de nombreuses problématiques d'intégration sociale, d'indépendance... "Depuis 2018, nous avons rencontré plusieurs centaines de familles. Nous sommes avant tout des parents, pas des professionnels mais nous commençons à être affûtés. C'est une réelle satisfaction de pouvoir aider les gens même si bien sûr, nous n'avons pas de baguette magique."

En gardant toujours sa philosophie initiale, l'association franchira une nouvelle étape en 2024. Sous l'impulsion d'une association de parents d'élèves, les sept membres de l'Odyssée des Dys planchent actuellement sur l'organisation d'un forum consacré aux troubles neuro-développementaux. "L'idée est que l'on puisse y trouver des réponses à toutes les questions qui se posent : que faire après un bilan d'orthophonie ? Où aller ? Qui solliciter ?" Le forum qui réunira structures et associations liées au handicap mais aussi psychomotriciens, neuro-psychologues, ergothérapeutes... se tiendra le 23 novembre 2024 à Limoges. ●

De bons produits pour une recette très gourmande proposée par le chef **Fabien Lacour** et son équipe du collègue Arsène Bonneaud à Nexon.

Crozi'flette

Préparation

Porter à ébullition une casserole d'eau salée. Ajouter les Crozets en pluie et cuire pendant 15 minutes à petits bouillons. Pendant ce temps, éplucher les oignons, les couper en cubes ou en fines lanières.

Tailler la poitrine en lardons d'environ 5 millimètres. Les mettre à cuire, sans ajouter de matière grasse, les colorer légèrement.

Ajouter vos oignons, les faire cuire jusqu'à obtention d'une jolie coloration dorée puis déglacer avec le vin blanc. Laisser réduire de moitié pour que l'alcool s'évapore. Ajouter ensuite la crème fraîche épaisse et porter le tout à ébullition.

Laisser réduire pendant 3 minutes environ.

Égoutter les Crozets et les refroidir pour arrêter la cuisson.

Préchauffer le four à 180 °C.

Tailler le Reblochon en lanières épaisses. Mélanger votre préparation : lardons, oignons, crème avec les Crozets. Graisser légèrement un plat allant au four et y déposer le mélange. Puis disposer les lanières de Reblochon par-dessus.

Mettre au four pour 40 minutes.

Vous pouvez servir la Crozi'flette avec une salade verte et un Diot de Savoie (sauce fumée).

Ingrédients

240 g de Crozets nature

240 g de Crozets au sarrasin

400 g d'oignon

240 g de poitrine fumée

120 ml de vin blanc

450 g de crème fraîche épaisse

400 g de Reblochon AOP

Pour 8 personnes

Pour une version végétarienne
retirer les lardons.

Bonne dégustation !



**La Jonchère-
Saint-Maurice**



13,6 km



3h30



**difficulté
Moyen**

Le Chemin des villages

Envie de vous lancer un défi ? Équipez-vous de chaussures et de vêtements adaptés sans oublier un petit ravitaillement et de l'eau pour profiter pleinement de ce nouveau parcours tout juste inscrit au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

A 40 minutes de Limoges. Prendre l'A20 en direction de Paris puis la sortie n°27. Suivre la direction Ambazac par la RD 920 puis la direction La Jonchère-Saint-Maurice par la RD 914. Départ : parking place de l'église.

ITINÉRAIRE

1. Prendre rue de la poste. Descendre jusqu'au n°13, tourner à gauche rue de la Promenade, suivre jusqu'au croisement avec la rue de l'école, puis prendre à droite jusqu'au lavoir.
2. Prendre à droite vers le plan d'eau que vous longez sur le côté gauche, jusqu'à la route du stade, puis à gauche jusqu'au croisement. Tourner à droite et passer sous le pont ferroviaire.
3. Prendre la rue du Mas sur la droite, continuer sur la route, tourner à gauche sur la D19 en direction de Walmath.
4. Après 150 mètres et les dernières maisons, s'engager dans le chemin descendant sur la gauche. Arrivé à l'étang, prendre la passerelle et continuer en face. Au Puy du Moulin, continuer sur le chemin goudronné jusqu'à la route des Billanges (D50). Prendre en face jusqu'aux Grands Marmiers.
5. Aux Grands Marmiers aller tout droit rue du pont des cols puis le chemin à gauche. Après 500 mètres, bifurquer à droite et continuer sur ce chemin sur environ 1 kilomètre. Au croisement prendre à gauche et continuer jusqu'à la route (D108) que vous parcourez vers la gauche sur 100 mètres, puis tourner à droite sur la piste forestière du chemin des Colles.
6. Descendre jusqu'au croisement et prendre le chemin en face (le plus à droite des deux) traversé par un ruisseau. Prendre sur le talus à droite et emprunter la passerelle. Continuer tout droit sur 1 kilomètre puis tourner



- à droite sur 200 mètres pour arriver à une route que vous continuez sur la gauche sur 50 mètres.
7. Au croisement prendre à gauche la RD 8A2, passer sous le pont ferroviaire et prendre le chemin à droite. Rejoindre la RD 914 et tourner sur la droite sur 30 mètres puis à gauche vers Cheyroux. Arrivé au 14 (une Miellerie !), prendre à gauche puis après 300 mètres descendre le chemin sur la droite pour arriver au croisement du GRP des monts d'Ambazac. Prendre à gauche pour rejoindre le village des Adoux.
8. Arrivé au croisement avec la rue du Château d'eau, prendre à gauche sur la rue des Adoux afin de rejoindre le tracé vers l'arboretum.
9. Après 1,9 kilomètres, prendre à droite la rue des Sapins sur 150 mètres, puis tourner à droite pour emprunter le chemin qui monte jusqu'au parking de l'arboretum. Arrivé en haut du parking, prendre à gauche sur 50 mètres la rue des Chevailles et à droite sur le chemin qui descend vers l'arboretum.
10. Descendre au cœur de l'arboretum prendre le chemin le plus à droite (après le banc en bois), puis longer le muret de pierres sèches.

11. Continuer tout droit en suivant le chemin bordé de rhododendrons qui surplombe le plan d'eau. Arrivé à l'ancien portail d'entrée, faites un pause pour admirer les séquoias géants et l'étang. Continuer tout droit et se diriger vers la sortie de l'arboretum. Au panneau sortie (croisement avec le sentier des kaoliniers), prendre à droite le chemin qui ramène au centre bourg. Après 500 mètres, emprunter la rue des Pérettes jusqu'à la rue de la Trahison puis, à droite jusqu'à la RD 50. Prendre à gauche puis traverser la rue de Limoges au feu pour rejoindre la place de l'église. ●

L'arboretum de La Jonchère-Saint-Maurice constitue un patrimoine exceptionnel. Avec ses 160 espèces d'arbres et arbustes originaires de tous les continents, il est l'un des plus beaux de France et mérite le détour !



+ d'infos sur

visitlimousin.com
ou téléchargez
l'application mobile
Loopi.



GROUPE PS,
APPARENTÉS ET
CITOYENS

STÉPHANE DESTRUHAUT
Président du groupe,
Conseiller départemental
du canton de Limoges 3

Mais où nous entraîne le Président de la République ?

Il est vrai que l'on se pose cette question depuis bien longtemps et encore plus depuis l'automne 2023.

Il décide de mettre fin à la politique du "quoi qu'il en coûte" comme si l'inflation avait disparu. Car à l'instar de son médiatique ministre de l'économie, Il ne suffit pas de le clamer haut et fort pour que cela devienne vrai. La réalité est tout autre, beaucoup trop de nos concitoyens connaissent toujours des difficultés pour se nourrir, se loger ou se soigner. Et cette situation n'est pas prête de s'arranger avec les hausses importantes annoncées par les compagnies d'assurances, l'augmentation honteuse de la franchise sur les consultations médicales et les médicaments, les mutuelles ou encore avec les tarifs réglementés d'EDF...

Il décrète le plein emploi et opte pour la flexisécurité, un dispositif qui donne plus de facilités pour licencier aux entreprises. Ce "modèle social" est mis en place chez nous au moment où il est délaissé par les pays nordiques faute de résultats probants... cherchez l'erreur !

Il fait voter la loi sur l'immigration aux relents nauséabonds, inspirée du programme historique de l'extrême-droite ; une loi dans laquelle la préférence nationale occupe une place centrale sans tenir compte de l'Histoire de notre pays, au détriment de toute solidarité universelle. De l'aveu même de la Première Ministre, le texte adopté comporte de nombreuses dispositions contraires aux valeurs inscrites dans notre Constitution. Quelle hypocrisie ! Quelle honte ! JM Le Pen en rêvait, Macron l'a fait ! Son regard définitivement tourné à droite, cette droite inlassablement à la remorque de l'extrême-droite, à l'infamie il a ajouté le déshonneur...

Il préfère engager un nouveau "big bang territorial" au lieu de renforcer la liberté d'action des collectivités territoriales pour mener à bien des projets construits dans l'intérêt général de chaque territoire. Et pourtant, l'État ne se prive pas de nous imposer des mesures sans nous donner la moindre compensation financière. Et ce n'est pas pour autant qu'il tient ses engagements, comme pour le Sdis pour lequel le Département fournit un effort financier colossal ou pour les Ehpad.

Pourtant et malgré les contraintes conjoncturelles et financières, nous avons décidé de **maintenir un niveau d'investissement élevé en 2024**, pour soutenir notre économie locale, nos emplois et notre développement. **Alors, plus que jamais, nous serons à vos côtés en 2024. Nous vous souhaitons une bonne année !**

Sylvie ACHARD, Philippe BARRY (Aixe) ; Brigitte LARDY, Alain AUZEMÉRY (Ambazac) ; Stéphane VEYRIRAS (Bellac) ; Amandine SELLÈS, Alain JOUANNY (Châteauponsac) ; Annick MORIZIO, Jean-Louis NOUHAUD (Condat) ; Véronique GUILHAT-BARRET, Stéphane OSTROWSKI (Limoges 1) ; Chérifa TLEMSANI, Fabrice ESCURE (Limoges 2) ; Bernadette TROUBAT, (Limoges 3) ; Marlène LALOGUE (Limoges 4) ; Ludovic GERAUDIE (Limoges 5) ; Cécile BOURDEAU, Thierry MIGUEL (Limoges 7) ; Gulsen YILDIRIM, Gilles BÉGOUT (Limoges 9) ; Anne-Marie ALMOSTER RODRIGUES, Yves RAYMONDAUD (Rochechouart) ; Christelle AUPETIT-BERTHELEMOT, Jean-Claude LEBLOIS (Saint-Léonard) ; Monique PLAZZI, François BOISSERIE (Saint-Yrieix).



GROUPE UNION DE
LA DROITE, DU CENTRE
ET INDÉPENDANTS

SARAH GENTIL
Présidente du groupe,
Conseillère départementale
du canton de Limoges 6

SDIS : moyens insuffisants

Lors du dernier conseil d'administration du SDIS, les sapeurs-pompiers haut-viennois ont fait part de leur mécontentement en dénonçant l'insuffisance de la participation du Département à leur budget de fonctionnement. Celle-ci les contraint notamment à ne pas recruter les effectifs nécessaires en milieu rural.

En juin dernier, notre groupe politique avait précisément alerté le Président du Département sur la faible part de la contribution de notre collectivité à ce budget qui représente 36 % alors que la moyenne nationale est de 52 %.

Et pourtant, nous le savons bien, plus les délais d'intervention sont réduits, plus les chances de survie sont élevées.

Aujourd'hui, leur engagement oblige notre collectivité à répondre à leurs attentes à hauteur de leur dévouement quotidien.



GROUPE ADS-PCF
ET APPARENTÉS

PIERRE ALLARD
Président du groupe,
Conseiller départemental
du canton de Saint-Junien

Gueule de bois

Cette gueule de bois n'est pas due à des excès de boisson en cette période de fêtes de fin d'année, mais elle est le résultat de la loi immigration, saluée comme une « victoire idéologique » par Marine Le Pen, c'est dire. Au vue du texte on le comprend aisément : remise en cause du droit du sol et du regroupement familial, attaques contre les étudiants étrangers, retour du délit de séjour irrégulier, quotas migratoires... Bref le Rassemblement National en a rêvé, En Marche l'a fait ! En effet le texte issu de l'accord entre les macronistes et LR, reprend l'ADN du programme lepéniste et adopte le principe de « préférence nationale ». Par contre les étrangers continueront de payer les impôts, taxes et autres cotisations pour des aides qu'ils ne toucheront pas. Vive l'égalité !

La Haute-Vienne
s'élançe **vers 2024**

**BONNE
ANNÉE !**